

Discours des vœux du Maire

Mardi 16 janvier 2024

Bonsoir à tous,

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation.

J'excuse les parlementaires pris par leur mission à Paris.

Madame la Sous-préfète,

Messieurs les Conseillers régionaux,

Madame la Conseillère départementale, chère Nicole,

Monsieur le Conseiller départemental,

Monsieur le Président de la CCHB,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Adjointes de Bagnères-de-Bigorre,

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil municipal de Bagnères-de-Bigorre,

Mesdames et Messieurs les responsables des services de Gendarmerie et du SDIS,

Mesdames et Messieurs les chefs de Service Départementaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations et organismes divers,

Mesdames et Messieurs les responsables de service de la ville

Je remercie les gérants du Carré Py Hôtel qui nous accueillent dans ce bel établissement qui devait être initialement un musée du vélo.

Merci au personnel municipal qui s'est chargé de la logistique, du fleurissement, de l'intendance et qui vous accueillera tout à l'heure afin de poursuivre les échanges sur la vie de notre commune.

Parmi les invités à cette cérémonie des vœux, je voudrais remercier Mathias Dantin ainsi que ses parents pour leur présence.

Mathias, j'ai souhaité que tu sois avec nous, parce que tu nous donnes une leçon de vie avec ton sens de l'écoute et de l'analyse, et ton sourire très accueillant.

Nous soutenons ton association et les efforts faits par ta famille et le club de rugby du stade bagnérais pour la prise en compte du handicap dans le sport, en particulier en cette année olympique.

L'année 2023 a frappé notre commune et nos habitants d'abord par un incendie le 1^{er} juin ; je remercie les femmes et les hommes du SDIS pour leur réactivité qui a permis de maîtriser la situation.

Le 27 juillet 2023, nous avons connu des inondations en centre-ville qui ont occasionné des dégâts chez des particuliers et des commerçants.

Outre la violence et le volume des pluies sur un court laps de temps, résultant très certainement du changement climatique, ces événements se sont produits dans les mêmes zones identifiées depuis des décennies. Un arrêté de catastrophe naturelle a été pris par le Préfet comme cela avait été fait pour la sécheresse 2022 qui avait occasionné des dégâts sur certaines habitations.

Je remercie le Président et les techniciens du Syndicat Mixte Adour Amont qui nous sont venus en aide et ont participé à la réunion que j'avais organisée pour échanger avec les sinistrés.

Enfin, notre commune a défrayé la chronique en fin d'année 2023 et en ce début d'année avec la mort tragique d'un jeune de Lesponne, très apprécié de tous, en particulier au sein du club de rugby. Un dernier hommage lui sera rendu vendredi. La ville a mis en place un système de navette en bus, le hameau de Lesponne ne pouvant accueillir qu'un nombre limité de véhicules. Je remercie les transports Dubau pour leur participation à titre gratuit.

Après ces éléments de contexte très difficiles, voire très tristes pour les habitants et les familles qui ont été touchées, je vais revenir rapidement sur l'année 2023.

Certains Maires font leur bilan de mi-mandat, en fait il ne reste que 2 ans avant la fin du mandat jusqu'en 2026. D'ailleurs, si j'en crois les informations qui me remontent, certains sont déjà en manque de carrière politique, et s'agitent pour retrouver des postes d'élus.

Nous avons vécu une année exceptionnelle sur le plan culturel, avec les festivals Piano Pic, les Voix du Vallon, le Big Bag et musiques actuelles, le Week-end des Arts de la Rue, le Salon du Livre Pyrénéen, le festival du Rire, les concerts d'orgue, sans oublier toute l'action conduite par le Centre culturel avec la priorité donnée par la municipalité en faveur du jeune public et du tout public, sans oublier le traditionnel concert du Nouvel An qui connaît toujours un franc succès.

Sur le plan sportif, nos associations sont toujours aussi dynamiques malgré les difficultés liées au renouvellement des responsables, comme on les connaît partout d'ailleurs.

Cette année, le vélo a été mis sur le devant de la scène : Tour de France Femmes avec une arrivée dantesque dans le brouillard au sommet du Tourmalet (une première !), Tour de France hommes, Vuelta au Tourmalet, la Transpyr, la Pyrénéenne, le Tour de la Haute-Bigorre, la Nocturne Cycliste de l'ACBB.

J'en profite pour saluer Rémi Laffont et toute son équipe de « Chez Octave », son établissement devant lequel a été installé le Point KM 0 de la FFC, Bagnères-de-Bigorre étant un point reconnu par toutes les institutions pour le départ de circuits VTT et cyclo au pied du col mythique du Tourmalet.

Comment ne pas citer ce soir Bruno Armirail natif de Cieutat et formé à l'ACBB par les anciens du club qui s'investit avec les jeunes dans son club. Après avoir bien figuré dans plusieurs

compétitions, il a porté le maillot rose du Giro (aucun Français depuis Laurent Jalabert) au prix d'une combativité exemplaire en ayant tenu un rôle d'équipier modèle au soutien de son leader. Il a également été champion d'Europe du contre-la-montre en mixte. Il a été injustement privé du Tour de France (nous le ressentons ainsi). J'espère pour toi que 2024 sera une très belle année. Comme Mathias tout à l'heure, Bruno est un exemple pour toute notre jeunesse qui a bien besoin de modèles et de références.

En 2023, nous avons poursuivi notre gestion rigoureuse avec la poursuite du désendettement, mais aussi une gestion dynamique avec des réalisations concrètes et l'avancée de projets structurants. Parmi les réalisations, je citerai les principales :

- Rénovation de la façade de l'Hôtel de ville (couleur terre de Sienne). Je profite de la présence de l'ABF pour lui faire part des nombreuses marques de satisfaction ou félicitations que j'ai pu recevoir à ce titre.
- Réalisation de la liaison passerelle – Marbrerie Géruzet - Bords d'Adour jusqu'à l'angle de la rue Costallat (mobilités douces piéton- vélo).
- Aménagement du Parc de l'Hôtel de ville (voies piétons – vélo), verdissement devant la mairie, une nouvelle signalétique est prévue.
- Fresque de la marbrerie Géruzet : réalisation de M. Rémi Tournier avec un échange très constructif avec M. Jean Eyssalet que je remercie encore une fois pour sa gentillesse et sa disponibilité.
- Réfection des trottoirs (1/3 environ) en haut de Clair-Vallon et dans le quartier Planchon. 2024 verra une nouvelle phase à Clair Vallon..
- Réaménagement de la rue des Pyrénées, (des services techniques à la place du Pouey).
- Travaux relatifs aux conduites d'eau et aux surveillances des fuites afin d'économiser ce bien précieux (à Bagnères et à la Mongie)
- Achèvement des travaux de rénovation de l'école Carnot
- Rénovation du court de tennis de la Poudrière

Réinstallation d'associations dans les locaux rénovés (dont le secours populaire à Grasset) et mutualisés dans la généralité des cas, avec des conventions d'occupation.

2023 a été une année durant laquelle les projets structurants ont avancé :

- Le thermalisme avec la Semetherm qui va connaître un nouvel élan avec la rénovation des Thermes de la Reine (le Berceau de la Source) qui devraient ouvrir en 2024 (cures premium et hôtel 4 étoiles) ;
- Un rapport de maîtrise d'œuvre a été validé avant présentation à l'ABF pour la rénovation du bâtiment de l'ancien Palais de Justice afin d'y installer le Fonds Alix (pour 2025), ainsi que les Archives Patrimoniales de la Ville et la société Ramond à laquelle nous sommes très attachés (fin des travaux 2025) ;
- Une étude sur le contenu et la conservation du fonds Alix a été établie afin de préparer le transfert dans les nouveaux locaux ;
- Le dossier de l'usine de Médous avec la création d'un syndicat mixte avec la CATLP suit son cours avant de passer à la phase travaux ;

- Les études préalables sur la Mongie ont avancé : phasage des travaux de rénovation d'espaces publics (1ère phase sur l'avenue du Tourmalet et derrière les restaurants de la Grenouillère en 2024) ; études et consultations pour la construction de l'hôtel pour un démarrage des travaux avant fin 2024 et livraison fin 2025 ; projet de réinstallation des STM en cours d'examen avec le département ainsi que le logement des saisonniers ;
- Etudes en cours après sondage de la population pour la rénovation des Coustous (consultation CAUE et DDT). Le projet sera présenté en réunion publique après mise au point des dossiers et consultation des élus municipaux au cours du 1^{er} trimestre 2024), l'objectif étant d'achever les travaux en juin 2025 (je vous rappelle que nous avons déjà refait la partie assainissement et eau en sous-sol).
- En 2024, l'étude sur la construction d'un dojo et d'un paddle sera bouclée avec si possible un démarrage des travaux pour livraison en 2025.
- Les travaux de mobilité piéton-vélos seront réalisés entre l'hôpital et le Collège Blanche-Odin (passage par la cour de l'école Achard).
- La puissance de l'éclairage public (déjà passé en LED en quasi-totalité sera diminuée considérablement de 23h à 6h, du matin et de la tombée de la nuit à 23h sans passer à l'extinction totale car Bagnères est une ville thermale et touristique, certains doivent travailler le soir.

Tout en étant favorable à la protection de la biodiversité (qui a une vie importante dans la première partie de la nuit selon les études scientifiques), nous voulons protéger ceux qui rentrent de leur travail ou de certaines animations un peu tard.

En 2024, nous réaliserons une première tranche des travaux de vidéoprotection qui sera fonction des subventions allouées par l'Etat. Je voudrais vous confirmer que la vidéoprotection est mise en place au niveau national quelle que soit l'appartenance politique ou non du Maire et de sa majorité (souvent plurielle).

Nous poursuivrons l'étude sur le photovoltaïque en sus de la SCIC Big Energie qui a été créée en 2023.

Après le Centre Hospitalier que j'évoquerai plus loin, le dossier d'actualité, c'est l'abattoir, un audit a été présenté par le Président de la CCHB et moi-même aux salariés et aux utilisateurs de l'outil.

Cet audit confirme la nécessité d'une réduction des effectifs (afin de tendre vers la norme constatée dans les divers abattoirs) et de la mise en place éventuellement d'une nouvelle gouvernance.

A ce sujet, nous devons nous concerter avec les professionnels et en particulier la Chambre d'Agriculture (je remercie le Président d'être là ce soir). Je me permets d'insister sur l'urgence de ces échanges sinon l'abattoir fermera.

Nous sommes un territoire d'exception où malgré les tensions pré et post électorales, nous avons la plus forte mutualisation des moyens humains et de certains services entre la Communauté de communes de la Haute-Bigorre et le Bourg-centre (Bagnères-de-Bigorre).

Cette mutualisation ne peut fonctionner qu'avec un échange constructif entre le Maire de Bagnères et le Président de la CCHB, trop d'élus ayant tendance à faire des commentaires négatifs sur ce sujet malgré les économies de gestion constatées.

Chaque Maire défend sa commune et son école si elle existe encore, mais le Maire du Bourg-centre en a le droit aussi. Il en va de même pour les crèches et le centre de loisirs dont la vie est suspendue à la requalification d'une « villa » dite « thermale » par certains dont j'attends toujours un rapport circonstancié. Nos échanges avec l'ABF que nous souhaitons rencontrer avec le Président de la CCHB seront déterminants.

A ce jour, la CCHB n'a pas la compétence « culture », mais certains élus communautaires souhaitent développer un projet culturel de territoire qui serait conduit par la CCHB.

Est-ce que vous croyez une minute que le Maire de Bagnères et sa majorité abandonneront la compétence « culture » alors que notre ville est citée en exemple pour son soutien à la culture et pour son soutien aux associations culturelles et que nos réalisations inondent le territoire de la Haute Bigorre et bien au-delà.

Enfin, quelle est la commune qui ne peut pas gérer sa salle de spectacle (Halle aux Grains et Alamzic) alors que l'utilisation de ce lieu l'est par les associations de la Ville et le centre culturel de la ville, et que l'association qui gère l'Alamzic est une association bagnéraise ?

Certains profitent de la complexité des textes qui nous régissent pour défendre la solution qui leur sied bien. Le dialogue doit nous faire sortir d'une telle situation ubuesque.

Je rappelle, afin d'enlever tous les doutes, que notre ville a un esprit communautaire depuis la création de l'EPCI et cela se vérifie d'ailleurs au niveau de la participation financière (46% de la population de l'EPCI est bagnéraise, mais le Bagnérais participe au fonctionnement de la CCHB au niveau des impôts fonciers à plus de 55%).

« Je le répète afin que nous ne l'oublions pas, c'est avec plaisir et dans un esprit de solidarité que notre collectivité met à disposition des matériels et du personnel à des communes voisines qui nous sollicitent ».

Ces questions que je me pose ne sont pas utopiques, elles manifestent de ma part une inquiétude par rapport au devenir de la commune, collectivité de proximité du citoyen ; d'ailleurs le Sénat a dans un rapport d'information sur l'avenir de la commune et du Maire en France noté que « la communauté des communes doit être au service des communes et non s'y substituer » (je fais référence au rapport établi par le Sénat).

Que reste-t-il à un Maire du bourg-centre si on lui enlève la compétence scolaire et périscolaire ainsi que les services à la personne alors que c'est lui qui selon l'analyse des besoins sociaux a les plus petits revenus parmi les habitants de sa commune ?

La répartition des voix délibératives à la CCHB étant défavorable au bourg-centre, il ne reste que le courage politique et l'humilité intellectuelle pour mettre fin à de telles situations.

Si j'ai insisté sur ce sujet, c'est que j'aime ma ville mais aussi le territoire de la Haute-Bigorre pour lequel je me suis engagé dans des projets structurants contre l'avis parfois très véhément de certains élus : le développement du thermalisme (vous savez, c'est l'hôtel que nous faisons pour les « riches ») ainsi que pour le développement de la Mongie et du domaine du Grand Tourmalet (évolution de la station de ski vers la station de montagne). Il a fallu sortir des sentiers battus pour démarrer ces projets structurants et notre action n'est pas finie : c'est difficile de faire travailler plusieurs collectivités ensemble que ce soit au niveau des élus ou au niveau des techniciens. Et pourtant ce n'est qu'à ce prix que nous réussirons le développement de notre territoire en maintenant et en créant des emplois, et en aidant ceux qui sont dans le besoin.

Cette énergie, nous déployons la même pour le devenir de notre centre hospitalier (partie Urgences) mais aussi cet outil exceptionnel qu'est le centre de rééducation.

Je remercie M. le Préfet et M. le Directeur Régional de l'ARS pour leurs soutiens et leur action.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mon équipe (en particulier mes adjoints qui font un travail de l'ombre) pour mener à bien tous ces projets, dans l'intérêt des Bagnéraises et de Bagnérais et de tous les habitants du territoire ainsi que des touristes et des curistes qui viennent chez nous.

Les vœux du personnel ayant déjà eu lieu, je les remercie par l'intermédiaire de leurs chefs de services ici présents pour leur engagement qui nous a permis de conduire toutes ces missions et de réaliser tous ces projets.

Je remercie tout particulièrement, notre DGS, Valérie TEULÉ qui a œuvré avec un service financier diminué en effectif et qui s'est engagée dans la gestion de l'Abattoir, de manière exemplaire.

Bonne année à tous et Bonne santé dans un monde plus apaisé.

Je vous dis au 19 mai prochain pour le passage de la flamme olympique à Bagnères-de-Bigorre avant les Jeux de Paris fin juillet- début Août 2024 (100 ans après ceux de 1924).